

PROCES VERBAL
Assemblée Générale
Jeudi 26 avril 2012, 18h00
Auditoire César Roux, CHUV

Présents

Comité de l'AEML	Laetitia Schaller, Sujitha Kanagaratnam, Jalel Araiedh, Michel Bornet, Cyril Knob, Thaddeus Saucy, Dimitri Chappalley, Lionel Carrel, Florian Tagini, Pedro Pina Pereira
BMed1	Maxime Matter, Céline Reinberg, Tatiana Silva, Liliana Lopes, Raphaël Jeulter
BMed2	Marjorie Simonin, Caroline Surchat, Oriane Chastonay, Megan Pannatier, Jeff Pitteloud, Olaya Perez, Sébastien Vedani, Sophie Charrière, Isabelle Ducrest, Morin Beyeler, Nicolas Dattner, Fabian Bovey, Florence Habisneutinger, Céline Häller, Ludivine Clément, Jonas Jurt, Sandy Schaer, Noemy De Rossi, Morgane Chave, Laura Baudier, Mélissa Agostini, Christina Bruder, Sonia Kerkour, Céline Roulet, Lucile Equey, Marie Vetterli, Ursina Nagy, Maxime Ringwald, Sandy Wälchli, Nathanail Sierro, Nicolas Coquoz, Valeria Lombardi, Marc Lecouttre, Yan Renard, Benjij Wosinski, Marina Rodrigues, Manon Peter, Tiary Randresanilo, Alexandra Lafitte, Lisa Polikar, Mihailo Obrenovic, Adil Salihu, Jean Negatt, Arthur Escher, Renaud Troder, Sam Kehtari, Frédéric Bachetta, Wie Shao, Philippe Juvet, Gallian Parata, Christen Gruninger, Karim Cruchan, Matthias Munier, Sylvain Rossier, Carine Orlando, Gianandrea Gajo, Naïm Razgallah, Cindy

	Graf, Marie-Delphine La Louttre, Nikta Jaawei, Gaëtan Zwingli, Loïc Payrard, Arnaud Bakaric, Giulia Piazza, Alexandre Cuérel, Leslie Rausis, Ana Lopes, Elisabeth Maillard, Jamila Hess, Emilie Hochart, Arnaud Fischbacher, Bruno Lopes, Adam Saint-Roch, Emilie Chevallier, Lucien Gyger, Yohan Guichoud, Jean-Sébastien Roux, Julien Blanc
BMed3	Tiago Correia, Amélie Heintze, Emilie Rognon, Patricia Waszyk, Beat Moeckli, François Gallot, Joëlle Fehlmann, Aude Berweiler, Lucie Vaudroz, Benoît Delabays, Léa Iten, Andreas Konasch, Mirela Jankovic, Sabry Barlatey, Oussama Habra, Marc-Antoine Bornet, Sophie Kasser
MMed1	Olivier Roux, Guillaume Marillier, Magali Neves, Elisa Veya, Giovanna Curatola
MMed2	Sameer Nazeeruddin, Samuel Heiniger
Mmed3	Stéphane Fournier, Alexandre Moser, Christophe Kosinski, Claire Perrinjaquet
Autres	Giorgio Zanetti, directeur de l'école de médecine
	Excusés : - Pierre-André Michaud

Ordre du jour

1. Acceptation de l'ordre du jour
2. Acceptation du PV de l'assemblée d'octobre 2011
3. Communications de la présidente
4. Présentation du comité de l'AEML 2011-2012
5. Communications de l'Ecole de Médecine et du décanat
6. Communications du président de la swimsa
7. Bilan du comité 2012-2012
8. Barbiturik
9. Modification des statuts de l'AEML
10. Groupe de soutien – Répartition des bénéfices du BDM
11. Présentation des projets de la swimsa actifs à Lausanne
12. Elections
 - a. Comité de l'AEML 2012-2013
 - b. Responsable du Groupe de Soutien ainsi que deux membres
 - c. Diverses commissions :
 - i. Commissions skills – 1 poste
 - ii. Commission de la recherche
 - iii. Commission Pro-Femmes
 - iv. Commission des Prix
 - v. Commission ImCo
 - vi. Délégué swimsa – 2 postes
 - vii. Délégué FAE
13. Divers

1. Acceptation de l'ordre du jour

La séance débute à 18h10. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Acceptation du PV de l'assemblée d'octobre 2011

Le PV est accepté à l'unanimité.

3. Communications de la présidente

Un aspect pratique :
Les statuts seront votés en 2 fois. On se servira des zapettes.

4. Communications du décanat et de l'école de médecine

Giorgio Zanetti :

Il commence par remercier le comité pour l'invitation à l'AG. Il a eu de très bons rapports avec les étudiants et le comité, c'est pourquoi il remercie tout le monde. Il excuse ensuite Pierre-André Michaud, vice-doyen chargé de l'enseignement.

Quelques communications :

- 1) Dès l'automne prochain, il devrait y avoir de nouveaux étudiants en médecine venant de la nouvelle passerelle biologie-médecine. Ce programme découle d'une volonté du conseil fédéral pour promouvoir la recherche. C'est un partenariat entre l'EPFL (sciences et technologies du vivant), l'Ecole de Biologie et l'Ecole de Médecine. Les étudiants ayant un baccalauréat en biologie ou sciences de la vie pourront commencer directement en maîtrise de médecine, après une année préparatoire. Très peu de candidats seront sélectionnés. La sélection se fera sur les résultats et sur le plan de carrière qu'ils envisagent. Ils se verront ensuite proposer un tuteur qui les accompagnera durant leur année de préparation.
- 2) Dès cet été, il y aura une nouvelle équipe décanale : Béatrice Desvergnès sera doyenne. Pierre-André Michaud continue, Andreas Meyer devient responsable de l'organisation des sciences fondamentales, François Pralong sera en charge de la relève académique et Vincent Moser de la recherche.

- 3) L'équipe d'enseignants qui ont des responsabilités dans l'organisation des modules va connaître des changements. Les anciens sont ici remerciés vivement. Ceux qui prennent la relève ont déjà parfois opéré de changements, et d'autres modifications seront faites pour l'année prochaine.
- 4) Retour sur la dernière session d'examens : les statistiques sont disponibles sur le site de l'AEML. Quelques commentaires :
 - a. l'auditoire César Roux devient trop petit pour les examens BMed2 et l'auditoire de la maternité a été éliminé de la liste des salles d'examen.
 - b. Des cahiers d'examens ont été volés. Il est surpris que des étudiants prennent de tels risques ! De plus les questions d'ancrage présentes dans le cahier volé sont éliminées d'office, ce qui fait que la qualité globale des examens baisse.
 - c. Il y a eu beaucoup de recours tardifs... Il faut 30 jours à partir de la notification des résultats pour faire un recours motivé !
- 5) Mobilité : il y a eu des problèmes avec l'attribution des places erasmus. Une nouvelle règle entre dès à présent en vigueur : il faut que l'année précédente soit réussie. La priorité sera donc donnée à ceux qui ont réussi pleinement leur année. Après tirage au sort, les places restantes pourront être données aux étudiants en conditionnelle. Il propose que l'AG vote sur le sujet : « Souhaitez vous que, pour un problème de répartition, les résultats soient pris en compte ? »

Alexandre Moser :

Il a peur que l'argent investi dans la passerelle soit faite au détriment de la recherche clinique.

Giorgio Zanetti :

L'argent ne vient ni de la faculté, ni du CHUV. Il est fédéral. De plus il n'est pas dit que les étudiants issus de la passerelle fassent de la recherche fondamentale !

Maxime Ringwald :

Est-ce que les étudiants issus de la passerelle pourront exercer la médecine comme un étudiant en médecine « normal » ?

Giorgio Zanetti :

Oui, mais il n'y aurait que quelques étudiants dans ce cas. Il n'est évidemment pas dans l'intention du projet que les étudiants ayant suivi ce programme ouvrent leur cabinet !

Jalel Araiedh :

Le problème avec la mobilité ne vient-il pas d'une simplification de la procédure d'inscription ?

Zanetti :

Il ne va pouvoir répondre que partiellement. Avant Bologne, les gens avaient moins peur de partir, car d'une fois la troisième année terminée, il n'y avait plus d'examens jusqu'au final. Les gens partent donc moins qu'avant, de peur de ne pas pouvoir ramener les crédits nécessaires à leur réussite. Il n'est pas dans l'intention de l'école de compliquer l'accès à l'échange.

La réponse est donc non, et rien ne va être fait dans le but de compliquer inutilement la procédure.

5. Communications du président de la swimsa

Alexandre Moser :

Il a 5 minutes pour « montrer aux étudiants que la swimsa, c'est bien ».

Il présente donc différents projets de la swimsa actifs à Lausanne : Teddy Bear Hospital, M.E.T.I.S, Doctors and Death, Marrow, ainsi que l'IFMSA.

Samuel Heiniger :

Il est assistant politique du comité de la swimsa. Il aide le comité pour tout ce qui est politique dans le sujet médical.

Il vient pour nous parler du coût de l'examen fédéral : des 660.- de 1986 à 2010, il a beaucoup grimpé depuis. Une initiative parlementaire est sur les rails, mais ils ont besoin de l'aide des étudiants. Il faut en effet convaincre les deux chambres. Un projet de la swimsa est que chaque député aux états soit contacté par un étudiant en médecine, de manière personnalisée. Il faudrait donc le contacter (lui ou Jalel) si on a des contacts.

6. Bilan du comité 2011-2012

Laetitia :

Elle remercie tout le comité, membre après membre. Pour résumer son année : du stress, beaucoup de mails, mais surtout une très bonne année pleine d'expériences intéressantes où les rouages de la faculté deviennent visibles.

Cyril :

Il a participé au Conseil de l'Ecole de Médecine : il a pu y prendre connaissance d'un retour sur l'examen fédéral : Lausanne est au même niveau que les autres facultés, même si la pédagogie et la manière d'enseigner est différente.

Concernant la nouvelle passerelle, la crainte est que les étudiants « normaux » soient dévalorisés.

Pedro :

Il a participé aux CCE, CEM, CF, CR.

Bref retour des sujets importants de la CCE : le M-Day (qui a été un gros succès, et donc est à refaire), le weekend interprofessionnel (devenu obligatoire cette année), les examens finaux (qui s'organisent maintenant en deux examens QCM de 4 heures

et un ECOS), la rencontre organisée entre « anciens » et « futurs » étudiants erasmus, les nouvelles modalités d'examen (un groupe de travail vient d'être mis sur pied pour se pencher sur le sujet, en commençant par le B1.5), PrintUNIL (un sujet qui va demander du travail au prochain comité), l'élaboration d'un « support de cours pour les nuls » (guide distribué à chaque enseignant lui expliquant comment faire un bon support de cours), la température et les horaires de la bibliothèque (il n'est pas possible de vraiment changer la température sans réaliser de travaux, mais les horaires seront étendus du 1^{er} mai au 1^{er} juillet !)

Il a également accompagné Sara Vadot de l'unité pédagogique dans une tournée des classes pour promouvoir les questionnaires d'évaluation des modules.

Jalel :

C'est un poste qui nécessite d'être très disponible.

Les sujets importants de son mandat ont été MedUNIL, la FAE et surtout la CoFo.

Jean-Luc Barras :

Il présente les LMTA (*Lausanne Medical Teaching Awards*) : ce sont des prix donnés directement par les étudiants aux enseignants, sans aucun intermédiaire. Il redonne les résultats de l'année dernière.

Une remarque : le comité a décidé de donner un prix d'honneur à Jean-Pierre Hornung, à l'occasion de sa dernière année à la direction de l'école de médecine.

Dimitri :

Il remercie le comité pour son aide durant toute l'année, en particulier Thaddeus, Lionel, Stéphane Mouraux et Marine Gossin.

Il est content du succès rencontré par BioMedFoot, le premier événement conjoint entre les deux écoles de la faculté de Biologie et de médecine.

Il y a eu quelques changements dans les soirées : la Vicodine Party a pris la place de la LoftAnatomy et le Bal de la Santé a eu un nouveau concept.

Il a une demande pour la fête de fin d'année : l'an passé, il y avait eu un jacuzzi au bord du lac, et il aimerait refaire « la même chose, mais pas forcément pareil ». Il ne va pas investir 3500.- pour un jacuzzi ! Il présente donc un budget pour la fête de fin d'année.

VOTE

Acceptez-vous le budget de la fête de fin d'année ?

Oui 76%

Non 10%

Abstention 8%

Thaddeus :

Il appelle Sabri Barlatey, qui a vérifié les comptes avec David Heidenbenz : tout est bon, il n'y a pas eu de malversations ni de faux.

Etre caissier cette année lui a prouvé qu'il a bien fait de ne pas choisir HEC !

Il présente les comptes : il y a plus de charges que de bénéfice, car Tal n'avait pas fini tous les versements pour le groupe de soutien de l'an dernier. Elle avait cependant mis de côté l'argent, ça n'entre donc pas dans son budget.

VOTE

Validez-vous les comptes 2011-2012 ?

Oui 81%

Non 10%

Abstention 8%

Lionel :

Il remercie beaucoup son comité et Thaddeus et Dimitri. Pour lui, le Bal de Médecine a été un grand succès, tant au niveau de l'ambiance que des gens avec qui il a du traiter pour l'organiser. Ils ont eu un gros soutien de la part des médecins et des sponsors.

Florian :

Il a corrigé les cartes d'anatomie. Il remercie David Heidenbenz pour toute l'aide qu'il lui a apportée durant l'année. Le bénéfice de 4500 francs a directement été réinvesti dans les stocks. Il remercie tout le monde pour l'expérience vécue dans le comité.

Ludo :

Il a eu des problèmes dus à son arrivée tardive dans le comité, mais a rédigé un cahier des charges pour faciliter la tâche de son successeur.

Sujitha :

22 stages organisés, surtout pour des étudiants issus de la zone Schengen. La nouveauté de cette année : elle a organisé des stages de recherche également. Un problème à soulever : seule la radiologie propose des places pour des étudiants anglophones.

8. Barbiturik

Adrian Duval :

Il s'agit d'un projet assez ancien, mais le problème est le manque de locaux. Ce qui a fait bouger les choses, c'est l'évaluation de la faculté l'an dernier : il manque un lieu de détente pour les étudiants.

Le projet avait bien avancé, mais aux dernières nouvelles il faut maintenant tout revoir parce qu'il y a eu un malentendu sur la date de destruction du local (le local où sera placé le bar ne sera que provisoire, et la faculté ne souhaite pas investir si la destruction est dans 2-3 ans).

Est-ce que le professeur Zanetti sait ce qui va être discuté le 30 avril ?

Giorgio Zanetti :

Il s'est mis au courant dans l'urgence. Son niveau d'information n'est pas très bon. La réunion du 30 est prévue pour que le projet de réfection soit présenté. Pierre-André Michaud a donné un préavis négatif pour que des sommes aussi importantes soient allouées à un projet d'aussi courte durée. Il a été demandé à Mme Morghini de trouver une alternative en plus du projet qu'elle va présenter. Le décanat va ensuite donner son avis. Le but reste de mettre à disposition des locaux pour la prochaine rentrée.

Le décanat ne remet pas en cause le projet : on reste sur un cofinancement CHUV/décanat avec en plus peut-être une aide de l'AEML. Les plans pressentis n'ont presque aucune chance d'être acceptés en l'état, mais par contre le projet alternatif (qui est encore à l'étude) aurait une bonne chance de passer la rampe.

Dimitri :

VOTE

Acceptez vous que le GT Barbiturick reste formé et continue à collaborer avec le décanat dans l'élaboration du Barbiturik ?

Oui 90%

Non 4%

Abstention 6%

VOTE

Acceptez-vous que l'AEML finance le Barbiturik à hauteur maximale de 800.- par mois, dès la création de ce dernier et jusqu'à l'AG d'automne 2012 (décision à renouveler à chaque AG)?

Oui 83%

Non 5%

Abstention 9%

9. Modification des statuts de l'AEML

Voir l'annexe concernant les modifications de statuts. Laetitia explique chaque changement.

Alexandre Moser :

Une remarque sur les statuts : ceux-ci doivent rester le plus simple possible. Le reste doit figurer dans le cahier des charges de chaque membre du comité.

Dimitri :

L'histoire de l'exonération est un sujet très compliqué, et il faut absolument que la personne qui lui succédera prenne ça au sérieux dès le début.

Vote

Acceptez-vous de voter en bloc les modifications des statuts de l'AEML ?

Oui 91%

Non 3%

Abstention 4%

Stéphane Fournier :

Il fait remarquer qu'en plus du responsable des 6^{ème} années, il faudrait un ou deux suppléants, car le président de la volée peut être absent pour cause de stage hors-canton.

Vote

Oui 91%

Non 3%

Abstention 1%

Vote de la proposition du professeur Zanetti :

Alexandre Moser :

Il ne pense pas que ce soit une bonne idée, car l'expérience erasmus doit rester ouverte à tous.

Lucie Vaudroz :

Et si des entretiens individuels étaient prévus pour déterminer la motivation des étudiants voulant partir ?

Cyril Knob :

La question a été abordée au Conseil de l'Ecole de Médecine, et il a été dit que ce n'était pas possible, car une telle démarche prendrait trop de temps.

Aude Berweiler :

Le problème viendrait peut-être de la rencontre erasmus « anciens-nouveaux » ayant fait une trop grande publicité pour certaines destinations car ceux qui y étaient allés avaient plus de charisme... En plus, les notes ne sont pas très représentatives avec seulement 4-5-6 comme possibilités. Si au moins les dixièmes de point étaient appliqués !

Vote

Acceptez-vous que la répartition erasmus soit faite sur la base des notes ?

Oui 30%

Non 63%

Abstention 6%

10. Groupe de soutien

Matthieu Barras :

Sur 23 propositions faites par les étudiants, 15 ont été acceptées (il fallait remplir des critères : un budget <100'000 francs par année, un lien quelconque avec la personne proposant l'association) Il montre la liste des associations soutenues. Chaque organisation reçoit 1000.-, et les associations recevant 1500.- sont celles créées par des étudiants de Lausanne et celles où des étudiants vont aller.

LA LISTE DES ASSOCIATIONS SUIVRA PROCHAINEMENT SUR LE SITE DE L'AEML.

11. Présentation des projets de la swimsa actifs à Lausanne

Sophie Kasser:

A Lausanne, il n'y a pas que l'AEML, il y a également plein d'autres associations !

Jeff, Patricia, Guy, Elisa et Marc-Antoine viennent tour à tour présenter le Teddy Bear Hospital, Marrow, M.E.T.I.S. et Doctors and Death.

12. Elections

COMITE DE L'AEML

PRESIDENT

Jeff Pitteloud 15%

Gaetan Zwingli 74%

Matthias Munier 11%

Abstention 0%

Gaetan Zwingli est élu président de l'AEML.

RESPONSABLE DES RELATIONS ESTUDANTINES

Sylvain Rossier 89%

Abstentions 6%

Sylvain Rossier est élu RRE de l'AEML.

RESPONSABLE DES RELATIONS FACULTAIRES

Ana Lopes 62%
Arnaud Bakaric 32%
Abstentions 5%

Ana Lopes est élue RRF de l'AEML.

RESPONSABLE DES RELATIONS PUBLIQUES

Jelena Vujica 33%
Loïc Payrard 57%
Abstentions 9%

Loïc Payrard est élu RRP de l'AEML.

RESPONSABLE SWIMSA EXCHANGE

Marina Jovanovic 42%
Oriane Chastonay 52%
Abstentions 6%

Oriane Chastonay est élue responsable swimsa exchange de l'AEML.

CAISSIER

Olaya Perez 52%
Adil Salihu 41%
Abstentions 7%

Olaya Perez est élue caissière de l'AEML.

Responsable de l'office des photocopies

Frédéric Bacchetta 60%
Margaux Dubois 37%
Abstentions 3%

Frédéric Bacchetta est élu à l'ODP de l'AEML.

RESPONSABLE DES AFFAIRES SOCIO-CULTURELLES

Sam Kehtari 33%
Emilie Hochart 60%
Abstentions 6%

Emilie Hochart est élue responsables des affaires socio-culturelles de l'AEML.

SECRETAIRE

Megan Pannatier 90%
Abstentions 8%

Megan Pannatier est élue secrétaire de l'AEML.

WEBMASTER

Naïm Razgallah 53%
Abstention 43%

Naïm Razgallah est élu webmaster de l'AEML.

RESPONSABLE DU BAL DE MEDECINE

Carine Orlando 50%
Sebastien Vedani 45%
Abstention 5%

Carine Orlando est élue responsable du BDM à l'AEML.

COMMISSIONS

Sont élus :

Groupe de Soutien

- Christen Gruninger (responsable)
- Sonia Kerkour
- Christina Bruder

Skills

- Olivier Roux
- Samuel Heiniger
- Céline Häller

Recherche

- Arnaud Bakaric

Pro-Femmes

- Marie-Pierre Mathey

Prix

- **A POURVOIR**

IMCO

- **A POURVOIR**

Swimsa

- Jelena Vujica
- Marjorie Simonin
- Michel Bornet

FAE

- Céline Reimberg

Ré-évaluation du module B1.5

- Sam Kehtari

10. Divers

La séance se termine enfin à 22h45.

ANNEXE 1 – Modifications de statuts : parties modifiées

art. 5.2 Assemblée des délégués (AD)

L'AD est composée des délégués de volée et des délégués aux commissions et aux diverses instances citées dans l'annexe 1 ainsi que des membres du Comité.

art 5.2.1 Elections des Délégués

L'AD est composée des trois délégués de chaque volée (qui sont les mêmes que les délégués CCE). Les trois délégués de volée, et leurs 2 suppléants sont élus par leur volée au début de chaque année académique. ~~sauf les représentants de la troisième année de Master qui sont élus par les membres de leur volée respective lors de l'AG d'automne.~~ La volée de MMed2 élit au semestre de printemps un président de volée qui siège d'office à la CCE l'année suivante. Ce dernier est en charge de trouver un 2^{ème} délégué de son choix. Les délégués de volée ne peuvent pas être cumulativement membres du Comité. Les délégués aux commissions et aux autres instances sont élus en principe à l'AG de printemps, à l'AG d'automne en cas de vacances. Le comité s'assure de la participation des délégués aux diverses séances, et peut désigner des personnes pour suppléer aux absences annoncées.

art. 5.2.2 Votes

Les décisions au sein de l'AD se prennent à la majorité simple des votants. Chaque délégué dispose d'une seule voix, indépendamment du nombre de commissions dans lesquelles il siège. Le Comité a droit à une et une seule voix. Etre membre du Comité prime sur toute délégation ce qui signifie pas de voix aux AD.

En cas d'égalité, le Comité tranche.

art. 5.2.3 Tâches de l'AD

L'AD a compétence de décision pour tous les sujets hormis ceux qui sont cités à l'art 5.1.1.

L'AD choisit, sur proposition du Groupe de soutien, les projets auxquels elle verse un montant. Ces projets doivent être en accord avec les statuts du Groupe de soutien (annexe 2). Les décisions à ce sujet sont prises à la majorité absolue des votants (i. e. voix pour, contres et blanches, sans compter les abstentions).

art. 5.2.4 Tâches des délégués

Ils assurent le transfert de l'information des membres et de toutes les instances concernées vers les organes de l'AEML (et inversement).

art. 5.2.5 Convocation

L'AD siège en fonction de ses besoins.

L'AD doit être annoncée au minimum 7 jours à l'avance. Les délégués **de volées ainsi que les délégués aux commissions** sont avertis par courrier électronique.

L'ordre du jour est déterminé par le Comité.

art 5.2.6

Les séances de l'AD sont ouvertes à tous les étudiants en médecine inscrits à la Faculté de Lausanne.

La majorité des membres ayant droit de vote présents à l'AD peut choisir de siéger à huis clos (séance réservée alors aux seuls délégués ayant droit de vote et au Comité).

art. 5.4 Comité

art. 5.4.1 Composition

Le Comité est composé de 11 membres :

- Président
- Secrétaire
- Webmaster
- Caissier
- Responsable des Relations Facultaires (et Etudiantes)
- Responsable des Relations Publiques
- Responsable des Affaires Estudiantines
- Responsable de l'Office des Polycopiés (ODP)
- Responsable swimsa-Exchanges
- Responsable du Bal de Médecine
- Responsable des Affaires Socioculturelles

La passation d'activité entre les comités se fait à une date convenue bilatéralement, traditionnellement le premier août.

Lors de sa première séance le Comité élit un ou deux Vice-Président(s) parmi ses membres, en dehors du Président.

Ses membres travaillent de manière bénévole.

art. 5.4.2 Tâches générales

Le Comité conduit l'activité de l'association dans le cadre fixé par les statuts et exécute les décisions de l'AG et de l'AD.

Il prépare les dossiers à présenter à l'AD et décide d'une position commune en cas de vote à l'AD.

Il convoque et organise les assemblées. Pendant l'été, il transmet l'ordre du jour de l'AG du semestre d'automne au Décanat pour convocation.

Il met à disposition des étudiants, par voie d'affichage, toute information ou correspondance intéressant les étudiants (ex : stages, offres d'emploi).

Un membre du comité de l'AEMML doit participer au Conseil Exécutif de swimsa. Ce poste est dévolu par défaut au Responsable des Relations Publiques ou au Responsable de swimsa-exchanges.

Il assure la coordination entre les différents projets estudiantins menés par les étudiants en médecine de Lausanne, et offre à ces projets un soutien logistique, en particulier en mettant à disposition ses outils de communication avec les

étudiants, et le cas échéant un soutien financier, dans la mesure des moyens disponibles.

Un membre du comité de l'AEML doit participer au Comité Exécutif de **swimsa** exchanges.

Ce poste est dévolu par défaut au Responsable de **swimsa** exchanges.

Un membre du comité de l'AEML doit participer à la Commission à la Formation (CoFo) de la **swimsa**. Ce poste est dévolu par défaut au Responsable des Relations Publiques.

art. 5.4.3 Tâches particulières

- **Président**
Supervise et coordonne les diverses activités de l'AEML et veille à la bonne exécution des décisions prises lors de l'AG et de l'AD. Il se présente d'office comme candidat au Conseil de Faculté et siège à la CCE ainsi qu'au Conseil de l'Ecole de Médecine (CEM). Il est remplacé par son (ses) vice-président(s) en cas d'absence. Il est responsable de la répartition des étudiants dans les Commissions de présentation.
Se charge du lien avec les autres associations étudiantes présentes à Lausanne.
- **Secrétaire**
Convoque les membres aux AG et AD et rédige les procès verbaux de celles-ci.
Siège en tant que secrétaire à la CCE.
Se charge des communications entre les étudiants et le comité via les mails.
Rédige les ordres du jour et les procès verbaux des réunions du comité.
Se charge de la logistique du bureau.
- **Webmaster**
~~Maintient à jour le site web de l'AEML.~~
Est responsable du matériel informatique, s'occupe de l'hébergement du site web et de sa mise à jour et s'assure de la pérennité des archives numériques de l'AEML. ~~Se charge des communications entre les étudiants et le comité via mails.~~ Met en ligne les photos des manifestations. Envoie, à chaque fin de mois, la version informatique du formulaire d'évaluation des stages à la volée réalisant ces derniers et s'occupe de leur archivage ainsi que de leur disponibilité sur le site. ~~C'est ensuite lui qui se charge de les imprimer et de les classer.~~ Si ce poste venait à être vacant, il doit être pris en charge par ~~le secrétaire~~ la personne la plus compétente du comité.
- **Caissier**
Gère la caisse de l'AEML, gère l'aspect financier des soirées organisées par l'association en collaboration avec le Responsable des Affaires Socioculturelles ou le Responsable du Bal, présente le budget et les comptes à l'AG.
Vérifie par oral que la personne qui reçoit l'argent de volée ait l'accord de sa volée.
S'assure que l'AEML soit exonéré de l'impôt sur les divertissements pour leurs manifestations avec le responsable socio-culturel avant la rentrée académique.
Effectue les versements pour GS avant mi-juin.

- **Responsable de Relations Facultaires**
Se charge de présider la Commission Consultative des Etudiants de la Faculté de Médecine. Il siège d'office au Conseil de l'Ecole de Médecine (CEM) et à la Commission des recours et au Conseil de Faculté. Il se présente d'office comme candidat au Conseil de Faculté.
Entretient des contacts réguliers avec les délégués et la faculté, et organise des séances d'informations si nécessaire.
S'occupe des intérêts des étudiants dans le domaine de la formation et du plan d'étude.
 - **Responsable des relations publiques et liaison FAE & swimsa**
Se charge des contacts de l'AEML avec la FAE et la swimsa, se tient informé et informe les personnes relevantes par moyen d'affiche et de presse. ~~Il se présente à l'élection pour l'AD de la FAE sur la liste du comité.~~ Il siège à l'AD de la FAE comme représentant de l'AEML, ~~se présente comme candidat~~ ainsi qu'au conseil de l'université, ~~à la commission universitaire de l'enseignement~~ et participe ~~alternativement~~ à la swimsa (en tant que délégué et membre de la Commission de ~~l'enseignement Formation (CoFo)~~ de la swimsa).
Est chargé d'organiser les « Lausanne Teaching Awards » selon le cahier des charges relatif.
 - **Responsable des Relations Estudiantines**
Se charge des relations entre les étudiants et l'AEML, en collaboration avec la direction de l'école de médecine. Il s'occupe notamment d'organiser les événements suivants : rallye des étudiants de première année, parrainage 3ème-1ère, accueil des étudiants de première année, accueil et suivi des étudiants Erasmus, journée des gymnasiens et dons de sang. Il siège d'office à la CCE en tant que vice-président ainsi qu'au CEM, au CF et à la commission des examens.
 - **Responsable SwiMSA-Exchanges**
Représente le bureau local de Swimsa-Exchanges au niveau national en :
 - Siègant aux Assemblées Générales Swimsa-Exchanges lors des Swiss Medical Students Convention
 - Communicant les comptes de Swimsa-Exchanges Lausanne à Swimsa-Exchanges à la fin de l'année
 - **Présentant** un bilan des activités de Swimsa-Exchanges Lausanne à la Swimsa-Exchanges à la fin de l'année
 - Organisant un Summer Social Day
- Organise le stage (**clinique ou de recherche**) et le séjour des stagiaires IFMSA. Pour chaque demande de stage reçue via l'intranet IFMSA cela consiste à
- Signer un contrat de stage pour l'étudiant dans un service souhaité par ce dernier

- Faire les démarches administratives pour l'acceptation de la main d'œuvre étrangère par la Confédération Helvétique (Annonce en ligne de l'activité du stagiaire ou demande d'un visa de travail selon le pays d'origine du stagiaire)
- Préparer le dossier d'entrée au CHUV et le transmettre aux Allières
- Organiser l'hébergement de l'étudiant pour la durée de son stage
- Inviter chaque stagiaire à un Social Program et lui transmettre un certificat de stage
- Veiller au bon déroulement du stage

Redirige les demandes d'étudiants en médecine Lausannois souhaitant partir à l'étranger dans le cadre d'un stage IFMSA.

- Responsable de l'Office des Polycopiés
Supervise l'activité de l'office, se charge des comptes, assure le renouvellement des polycopiés, gère le stock des blouses pour les premières et présente ses comptes à l'AG.
- Responsable du Bal de Médecine
Organise le Bal de Médecine.
- Responsable des Affaires Socioculturelles
Supervise les événements culturels, les loisirs et manifestations au sein de la faculté ainsi qu'à l'extérieur.
Assure le bon déroulement de l'Apéro de Noël selon le protocole ad hoc.
Organise les Afterworks.
Reste en contact avec la direction logistique du CHUV.
Gère le compte « Festivités » et présente ses comptes à l'AG ou fusionne son compte à celui de l'AEML et laisse le soin au caissier de présenter les comptes à l'AG.
Il siège d'office au groupe de travail des fêtes inter-facultaires.
Avant de quitter ses fonctions, il met à jour le "Guide du responsable des relations socioculturelles" et le transmet à son successeur.
Il s'assure que l'AEML soit exonérée de l'impôt sur les divertissements pour leurs manifestations avec le caissier avant la rentrée académique.

Annexe 1 : Délégués et représentants des étudiants

Représentants au Conseil de Faculté

8 représentants en tout, 5 à élire. Le Président, le Responsable des Relations Facultaires et le Responsable des affaires Etudiantines siègent d'office.
convocation: 1x/mois

Représentant des étudiants à la Commission de la recherche

1 Etudiant
convocation : Variable

Représentants de l'AEML à la FAE (Fédération des Associations d'Etudiants)

Le Responsable des relations publiques et 1 étudiant, tous élus, selon les statuts de la FAE, au printemps.
convocations : 1x/mois

Délégués à la swimsa (Swiss Medical Student Association)

L'AEML contribue en principe avec 1 délégué à la commission de l'enseignement la formation de la swimsa + 3 délégués supplémentaires (car elle compte plus de 1000 membres).

Représentant des étudiants à la Commission Pro-Femme

1 étudiant
convocations : 1-2x/an

Représentants des étudiants aux Commissions de Présentation

Le président de l'AEML est responsable de la distribution des différentes commissions de présentation aux étudiants.

Représentant des étudiants à la CPP (Commission des Prix)

1 étudiant
convocations : 2x/an

~~*Représentant des étudiants au CIPT (Conseil de l'Institut de Pharmacologie et de Toxicologie)*~~

~~1 étudiant
convocations : 2-3x/an~~

Représentant des étudiants à la Commission IMCO

1 étudiant de la future volée Bmed3
convocation : 1-2x/an

Responsable du Groupe de soutien

1 étudiant

convocations : variable

Les ~~19~~ 16 Délégués de volée

3 délégués par volée, 1 délégué des finalistes

Représentants des étudiants à la CommSkills (Commission Skills)

3 représentants des volées ayant un enseignement Skills (année 2 à 5)